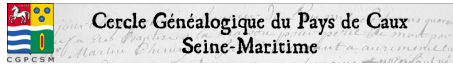


<http://www.geneacaux.net/spip/spip.php?article363>



Les chasses marées

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Métiers -



Date de mise en ligne : mercredi 4 octobre 2017

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Sur la trace des chasse-marées

.....

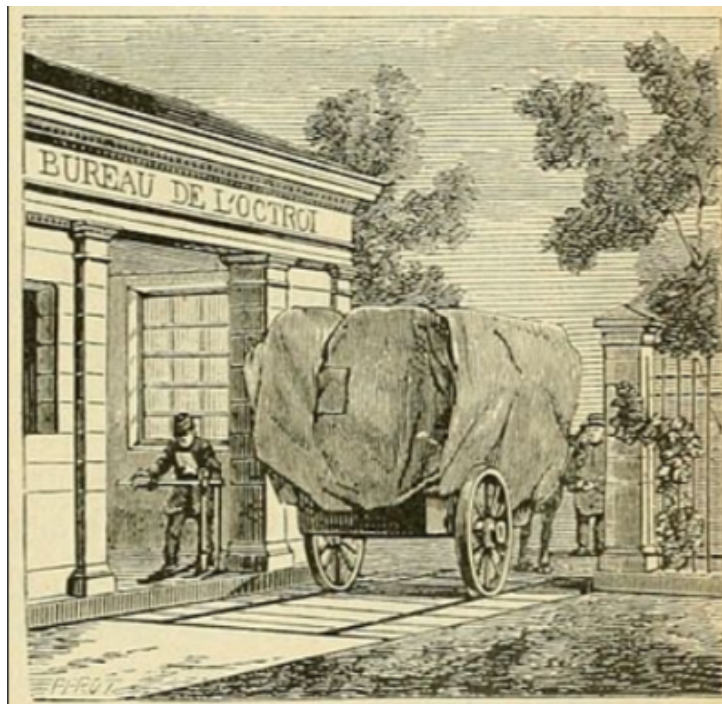
Cette appellation apparaît au Moyen-Age, en 1260 où, dans les comptes de la ville de Chauny en Picardie, est mentionné un certain Guillaume « cace-marée ». Le Chasse-Marée fut en Normandie, dès le Moyen-Âge, un outil de développement économique de la pêche et du commerce maritime.

Les « Chasse Marées » étaient les voituriers qui partaient des ports de pêche du pays de Caux et notamment de Dieppe, le plus proche de la capitale. Abrisée par de hautes falaises, Dieppe s'étire sur les deux rives de l'Arques qui a creusé son lit dans le plateau crayeux du pays de Caux. Durant plusieurs siècles, Dieppe fut un important port de pêche et de commerce. La pêche au hareng donne dès le Moyen Age une grande prospérité à toute la côte.



Les chasse-marées partaient du lieu nommé « Haut-Pavé », aujourd'hui les Arcades et le Quai Duquesne vers 17h. Ils livraient surtout le hareng, le maquereau ou la morue.

Avec un véhicule long fait de ridelles d'osier, leurs longs haquets posés sur de hautes roues et remplis de poissons, tiré par 4 à 6 vigoureux chevaux « boulonnais », attelés par paire, ils prenaient la route au coucher du soleil, pour livrer à l'aube, au carreau des Halles de Paris, le poisson qui avait été pêché la nuit précédente. On peut admirer l'un d'eux au musée dieppois de l'Estran-Cité de la mer.



Ils parcouraient, en moins d'un tour de cadran d'horloge (soit le cycle d'une marée), les quarante lieues qui les séparaient de Paris, avec une moyenne de 14 kilomètres et demi par heure. Les chemins empruntés étaient peu sûrs et jalonnés de droits divers dont l'octroi.



Il y avait deux trajets. Le premier, le plus court et le plus direct, appelé « le grand chemin du roi », de 35 lieues, passait par Ry, Beauvoir-en-Lyons, Gisors. Le second, de 39 lieues et demi, desservait Auffay, Tôtes, Saint-Victor l'Abbaye, Rouen, Ecouis et Magny.

C'est ainsi qu'entre le XVI^e et le XIX^e siècle, la route du poisson de Dieppe à Paris, a battu son plein puisque 5000 charrettes entraient tous les ans dans la capitale.

L'expression « mener un train de chasse-marée » vient du rythme soutenu que les voituriers imposaient aux

Les chasses marées

attelages qui étaient renouvelés tous les 18 km environ dans des relais qu'ils avaient organisés. La production de glace n'existait pas, il fallait que le poisson arrive dans de bonnes conditions alimentaires à la capitale.

> > >> > > >> > > >> > > >> > > >> > >

Anecdote historique suite aux difficultés d'approvisionnement en poissons au temps de Louis XIV :

François Vatel, héros tutélaire de la gastronomie française, maître d'hôtel du prince et grand ordonnateur des réjouissances, devait régaler les innombrables convives de plats de poisson. Or, après avoir réceptionné un chargement de marée très insuffisant vers 4 heures du matin et attendu vainement d'autres arrivages jusque vers 8 heures, Vatel, convaincu de l'impossibilité de servir le dîner, se suicida le 24 avril 1671 dans sa chambre en se passant l'épée au travers du corps, ceci, au beau milieu des fêtes offertes à Louis XIV par le prince de Condé.

> > >> > > >> > > >> > > >> > > >> > >

C'est finalement le train qui détrônera le chasse-marée dieppois ! Le 20 juillet 1848, est inaugurée la première ligne de chemin de fer et, en 1853, il ne faut plus que 4 heures pour aller de Dieppe à Paris.

L'itinéraire du chemin du Chasse-Marée de Dieppe à Rouen, retracé au plus près de la réalité, permet d'utiliser les tronçons retrouvés de ces sentiers d'antan figurant au cadastre sous le nom de « GR 210 dit du Chasse-Marée ».



On voit, entre Gisors et Gournay, la ruine d'un mur qui semblait être autrefois celui d'un relais de poste. Sur ce vieux mur, il y avait une plaque étrange et visiblement ancienne sur laquelle on pouvait lire : « Route des Chasse-Marées »

F, Renout

sources diverses